***La France***

***Situation géographique et historique***

 La République française est un état d’Europe occidentale. Limitée au nord-ouest par la mer du nord et la Manche par l’Atlantique, au sud-ouest par l’Espagne, tout au sud par la méditerranée, au sud-ouest par l’Italie, à l’est par la Suisse, au nord-est par l’Allemagne, le Luxembourg et la Belgique.

 Le nom France est apparu au IV siècle après (J-C) Jésus christ.

 Le nom de France est apparu au IV siècle après (J-C).

 Auparavant, c’était la Francia, cela désignait le pays des Francs. Les Francs sont un peuple germanique dont les tribus se sont établies définitivement en Gaule à partir du V siècle après (J-c). La Gaule est le nom que les romains ont donné à un territoire limité par la méditerranée, les Alpes (des montagnes), c’est la Francia occidentale qui correspond à la France actuelle. Du point de vue situation géographique, la France est un carrefour occidental et maritime de premier ordre. C’est le seul pays d’Europe à s’ouvrir à la fois sur les trois mers.

 ***Le peuplement de la France et ses origines***

 Peuplée dès le paléolithique par des chasseurs de bisons et de rennes réfugiés lors de la glaciation du bassin aquitain. Depuis l’ère néolithique, des populations sédentaires s’y sont installées définitivement (le Paléolithique est la première période de la Préhistoire, il est suivi par le Mésolithique. Le terme Paléolithique provient du grec palaios qui signifie : ancien et lithos qui signifie : pierre, c’est donc l’âge de la pierre taillée et le Néolithique c’est l’âge de la pierre polie. Le Mésolithique est la période intermédiaire entre le Paléolithique qui le précède et le Néolithique qui le suit). Ces populations qui s’y sont établies définitivement, c’étaient des travailleurs de métaux qui pratiquaient également l’agriculture, l’élevage et la chasse.

 La mise en place du fond du peuplement de la Gaule s’achève vers 450 ans avant (J-C) par l’arrivée des Celtes envahisseurs venus de l’est. Les celtes sont un groupement humain mal défini qui a couvert d’abord l’Europe centrale, puis qui s’est répandu en Gaule, en Espagne et en Italie. C’est avec l’arrivée de ces peuplades celtiques sédentarisées qu’est née et que s’est épanouie une civilisation originale qui est la civilisation de la Gaule. Après la conquête de César Jules, venu pour romaniser la Gaule, les parlers celtes se sont effacés devant le Latin. De nos jours, il est considéré comme une langue morte. Elle a été une langue de transition.

 Le Latin était le seul moyen de communication jusqu’au V siècle après (J-C). Il était parlé dans l’ensemble de l’empire romain, mélangé aux dialectes des pays soumis (colonisés), il a donné progressivement naissance aux langues romanes : le Roman (le Français), l’Italien, l’Espagnole, le Portugais, etc.

 ***Quelques repères historiques sur la France***

 Les traces de l’occupation humaine de la Gaule remontent à un million et plus d’années. L’agriculture et l’élevage se sont étendus dans cette contrée (étendue de pays) en premier parce que c’étaient les deux seuls moyens de se procurer la nourriture à cette époque. Puis ensuite la production s’est étendue au commerce et à la fabrication des métaux.

 Rome s’est emparée de la Gaule et l’a intégrée à son système économique social et politique.

 Profitant des conflits qui opposaient les différentes cités gauloises, César conquit l’ensemble du territoire gaulois de 57 à 51 avant (J-C). La première tentative de la conquête c’était en l’an 58 avant J-C, mais elle a échoué, par contre la deuxième en l’an 57 avant (J-C) a réussi. Pendant quatre siècles, la Gaule connaît « La pax romana » (c’est une expression latine qui se traduit en Français par la « paix romaine »), elle désigne, également, la longue période de paix qui s’étale du premier au deuxième siècle après (J-C) suite à quoi, les Gaulois devinrent les Gallo-Romains. Dès lors, une civilisation originale se développe : c’est l’urbanisation et la création du réseau routier, ce sont ces deux éléments qui vont favoriser la romanisation. Puis ensuite, il y eut d’autres invasions par les Germains, et la Gaule est partagée. C’est sous le règne de Clovis (roi des Franc) que la Gaule est à nouveau unifiée de 481 à 511 ans après (J-C).

 Vinrent, ensuite, d’autres désordres et ce n’est qu’en l’an 800 que l’empire est rétabli par Charlemagne qui apporta une nouvelle organisation sociale et politique. C’est à cette époque qu’est né un parler : Le Roman détaché du Latin, c’est, en effet, l’ancêtre de la langue française. A partir du XI siècle, un monde nouveau va naître répondant à l’accroissement de la population, c’est les débuts du développement du commerce et de la création des villes.

 Le premier roi Philipe Auguste fut nommé (1180-1223), il se fixe, alors, à Paris (appelée autrefois Lutèce en Latin) et lui permet d’acquérir le rang de capitale.

Quand vint la guerre de cent ans (1337-1453), qui a opposé les rois d’Angleterre voulant soustraire une partie de la gaule à l’autorité française, les Anglais sont chassés, et ils ont perdu la bretagne, et n’ont pu garder que Calais. La deuxième moitié du quinzième (XV siècle) est marquée par la reconstruction du pays.

 ***La Révolution française et l’empire dans les années 1780***

 La situation générale en France était en pleine crise, elle a abouti à l’explosion de mille sept cents quatre-vingt-neuf (1789) : Les états généraux sont transformés en Assemblée nationale constituante, c’est la prise de la Bastille Saint-Antoine, souvent appelée simplement la Bastille (une forteresse, c’est-à-dire un lieu fortifié pour défendre un territoire, elle est construite au XIV siècle et elle se situe à Paris. La Bastille est le symbole de la féodalité et de l’absolutisme le 14 juillet de la même année.

 La Révolution des campagnes a contraint l’assemblée nationale à abolir le régime féodal et le 4 aout 1789 est née la déclaration des droits de l’homme et du citoyen, officialisée et publiée en 1791.

 Le 21 septembre 1792 est proclamée la première République.

 L’ère révolutionnaire part de cette date. Le 9 novembre 1799, le régime est pris par Bonaparte (Napoléon) (1769-1821), premier consul français qui édifie le code civile et les institutions.

 ***Qui est Bonaparte ?***

 La famille est originaire d’Italie et s’appelait originellement Buonaparte, elle s’était établie en corse au XVI siècle. (Ajaccio est la capitale de la Corse, c’est une île française en mer Méditerranée)

 Bonaparte Charles-Marie (Ajaccio 1746-Monpelier 1785), c’est le père de Napoléon Bonaparte et de sept autres enfants (quatre frères et trois sœurs).

 ***Napoléon premier***

 (Ajaccio 1769-Sainte-Hélène en Grande Bretagne 1821).

 Il a été empereur des Français de 1804 à 1815, c’est le deuxième fils de Marie Bonaparte. Il a été nommé commandant en chef de l’armée d’Italie en 1769 contre la Bretagne. Il a mené l’expédition d’Egypte en 1789-99. Napoléon premier était nommé consul à vie, c’est lui qui a organisé l’administration française, la justice, le code civil, l’économie et les finances.

 Nommé empereur des Français en 1804 et en même temps roi d’Italie en 1805.

 A partir de cette date, il a dû affronter les hostilités des grandes puissances surtout la Grande Bretagne (la Grande Bretagne inclut : l’Angleterre, l’Ecosse et le pays de Galle) effrayée par l’expansion territoriale de la France et par son influence sur toute l’Europe que contrôlait Napoléon Premier : L’Italie, la Hollande, le Portugal, l’Espagne et la France.

 Au fil de l’Histoire, l’empire napoléonien s’est affaibli avec la guerre d’Espagne et cela a constitué un terrain favorable aux Anglais qui ont envahi le pays jusqu’à Paris.

 Le Sénat proclame la déchéance de l’empereur. Napoléon a dû abdiquer (abandonner ou céder) dans la guerre des cent jours (du 20 mars au 22juin). Il confie sa personne à la Grande Bretagne où il est interné à Sainte-Hélène, lieu de sa mort. Il fut incinéré et ses cendres furent rendues à la France en 1840 déposés aux Invalides (L’Hôtel des Invalides est un ensemble architectural parisien situé dans le septième arrondissement, dont la construction remonte au XVIIe siècle).

 Enseignante auteure : Dre Taouret Hafiza